

Un coin du Jura

Autor(en): **Olivier, U.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 34

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plus du patriotisme, cela, c'est du chauvinisme qui n'a plus sa raison d'être. Pour bien faire sentir à tous qu'ils étaient les maîtres, les Bernois ayant mis partout les couleurs et l'ours de leur écu, on comprend que les Vaudois aient gratté les ours de pierre et remplacé les couleurs de Berne par les leurs ; mais il ne faut pas poursuivre cette revanche après quatre-vingts ans. Nous sommes suffisamment chez nous pour nous passer d'écrire sur notre chapeau :

C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau !

On rendrait notre Hôtel-de-Ville ridicule en le badigeonnant ainsi. C'est un édifice remarquable dans son ensemble et dans ses détails ; sa serrurerie de la porte, des gargouilles du toit et du clocheton peut être citée parmi les plus beaux fers forgés que nous possédions. Le porche est aujourd'hui resplendissant, grâce à M. Doret, de Vevey, qui s'est montré citoyen intelligent en découvrant la haute valeur de ses colonnes de marbre rouge et en les faisant restaurer à ses frais. — Puisque nous sommes dans ce quartier, donnons un coup d'œil au bâtiment de la Société de Consommation, au fond de la Palud ; il a son cachet dans sa disposition générale, et cette façon de tour carrée est un coin du vieux Lausanne, qui disparaîtra quelque jour comme la porte St-Maire.

Les vieilles enseignes ont toutes disparu : la dernière a été le lion en bois sculpté de l'ancien hôtel du Lion-d'Or, de la rue de Bourg, le premier de la ville, jadis, et devant lequel s'était arrêté le premier Consul partant pour le St-Bernard. On eût dû laisser en place cette enseigne, qui n'était pas sans beauté, et rétablir l'écusson, même avec l'ours de Berne, que ce lion menaçant tenait d'une patte.

Cette rue de Bourg était le quartier de l'aristocratie ; on le voit du coup en pénétrant dans ces demeures : hautes portes cochères, vastes appartements aux plafonds élevés, larges escaliers de pierre à balustrades en fer forgé, dont quelques-unes ne sont pas à dédaigner.

Plus haut, la seule belle salle de la ville avec celle de l'Evêque ; je veux parler du café du Nord, style renaissance, avec deux colonnes de marbre gris supportant un plafond en chêne, à moulures, d'un remarquable travail. Tout cela a du style et une belle ordonnance. Nous avons de riches salles à manger dans nos hôtels modernes ; eh bien, je leur préfère le café de l'hôtel du Nord. D'autres établissements sont très anciens et ont leur histoire ; je citerai la Glisse et le Croton, deux choses très originales connues de tous les vieux Lausannois. Combien qui attendent la trompette du jugement n'eussent pas sans chagrin laissé se passer un jour sans aller boire leur traditionnelle chopine dans ces cafés renommés pour l'excellence de leurs vins. Du reste, on sait d'où vient le nom de la Glisse ; quant au Croton, c'est un mot patois qui dérive de creux et qui signifie une cellule. Qu'y lisait-on, il y a cent ans, le soir, à la tremblante lueur d'une lampe à huile dont on relevait la mèche au moyen d'une épingle à cheveux, ou d'une chandelle de suif qu'il fallait moucher toutes les dix minutes ?... Vous y trouvez aujourd'hui le *Journal de Genève* et des nou-

velles toutes fraîches de Madagascar et du port Hamilton.

Mais il est des choses dont je ne me console pas et qui me font bondir ; telle est, après avoir franchi la porte de la Cathédrale, la vue de la statue mutilée et décapitée du Christ. Qu'on l'enlève ou qu'on la restaure, mais laisser depuis trois cent cinquante ans subsister, dans le plus beau des édifices gothiques de la Suisse, une telle preuve de négligence, c'est impardonnable.

Une autre laideur à vous donner le frisson, c'est l'abominable construction carrée, en bois, qui a remplacé l'élégante tourelle gothique de la ruelle St-François. Cette horreur, qui profile sa silhouette sur le ciel, se voit de presque partout, abimant le paysage.

Oh ! que les aspects hideux qui gâtent les plus beaux paysages m'ont toujours fait de peine et de bile. On a de si beaux spectacles à Lausanne ; je ne parlerai pas du Signal ; il appartient au lac tout entier et aux Alpes ; mais regardez la ville par un beau soleil levant depuis le Champ-de-l'Air avec le pittoresque massif de la Cité au premier plan, au second la rue de Bourg et Montbenon noyés dans une brume dorée, enfin les Alpes au fond, éclairées par les premiers rayons !

Et la Cathédrale par une nuit sereine, au clair de la lune, quand tous les bruits de la rue ont cessé ; puis, là-haut, la lumière tremblotante de la lampe du guet, qui fait rêver à la vie du moyen-âge !

On ne peut tout décrire et je demande pardon aux lecteurs du *Conteur* de les avoir déjà trop fatigués.

J. D.

Nous devons à l'aimable obligeance de M. Urbain Olivier, le plaisir de reproduire l'article suivant, qu'il a bien voulu revoir à notre intention. Ce travail, publié il y a près de 25 ans dans la *Bibliothèque universelle*, constitue un tableau des plus fidèles, des plus pittoresques de nos grandes forêts du Jura et des rudes travaux qui se rattachent à leur exploitation. On y remarquera, entr'autres, quelques charmants souvenirs de jeunesse de l'auteur, des épisodes saisissants de la vie des vigoureux montagnards de la contrée, de leur industrie, et surtout un portrait du garde-forestier croqué sur le vif ; tout autant de détails généralement peu connus et pleins d'intérêt.

Un coin du Jura.

Quand on arrive au sommet de la Dôle, par une matinée d'été sereine et pas trop chaude, le regard s'arrête avec complaisance sur le vaste panorama découvert de cette hauteur. Du côté de la Suisse, tout le lac Léman ; les Alpes du Mont-Blanc, les Alpes vaudoises, une partie de celles du canton de Berne et du Valais. Plus à gauche, le plateau du Jorat. Au nord, les vallées intérieures du Jura vaudois ; la sommité du Noirmont, la Dent-de-Vaulion, le Mont-Tendre, le Suchet. Au midi, les croupes herbeuses de verts pâturages et, plus loin, le cône élevé du Reculet, avec toute cette partie du Jura français qui nous paraît froide et dégarnie de forêts.

En se tournant au nord-ouest, on a devant soi le rocher à tranche vive des Tuffes, les constructions récentes du fort des Rousses, dont les revêtements de roc blanc scintillent de loin aux rayons du soleil ; un peu à droite

le bourg des Rousses, avec son petit lac entouré de montagnes boisées, de tourbières en exploitation et de rivages vaseux.

Entre ce dernier pays, à l'aspect fort triste, et la hauteur d'où nous l'examinons, est une vallée sillonnée par deux routes magnifiques, qui se réunissent du côté de France, après avoir promené dans l'intérieur de la montagne leurs courbes élégantes, leurs plans gracieux. L'une est la route de Saint-Cergues aux Rousses, l'autre est celle de la Faucille. La vallée, est-il besoin de le dire, porte le nom de Vallée des Dappes.

Le sol inférieur est occupé par de grands espaces gazonnés, les uns tout unis, les autres semés de rocaillies grises et blanches. De nombreux chalets, construits dans les meilleurs emplacements, reçoivent en été, deux fois par jour, le lait des troupeaux que nous voyons paître dans toutes les directions et dont les clochettes s'entendent à une grande distance. Dès le 10 octobre, ces chalets demeurent fermés jusqu'au mois de juin de l'année suivante. Les troupeaux sont alors descendus à la plaine vaudoise ou dans les campagnes du Pays-de-Gex.

Les pentes rapides, les hauteurs et certaines zones froides de ce petit coin de pays, sont garnies de forêts noires qui, vues de loin, paraissent d'une épaisseur considérable, tandis qu'en réalité les arbres y sont clairsemés, surtout depuis vingt-cinq ans. Ce sont des sapins rouges, aux branches flexibles, tombantes, dont les aiguilles pointues sont implantées tout autour du rameau. L'écorce extérieure de l'arbre est rougeâtre, se soulevant et s'écaillant facilement d'elle-même en petites plaques arrondies. La tige est svelte, droite, élancée; son bois blanc, doux au toucher, à fibre serrée. On l'emploie de préférence pour la boissellerie fine, la menuiserie, les échelas. Le sapin blanc s'y trouve aussi, mais en minorité; plus rude que le précédent, cet arbre veut un sol gras, de l'espace pour ses fortes branches à aiguilles arrondies vers le bout et placées en forme d'éventail. Il devient superbe de port, de couleur et d'envergure, quand il peut s'établir isolément au milieu d'un pâturage ou dans les environs de quelque chalet. On trouve aussi le hêtre dans ces forêts; il se faufile entre les sapins, et parvient souvent à une grande hauteur; mais son bois, considéré comme combustible, n'est pas aussi bon que celui de même essence qui croit dans les taillis exposés au soleil.

Un peu avant l'angle formé par la jonction des deux routes, du côté de France, est un espace considérable de terrains en pâturages, avec un chalet placé sur un monticule peu distant du hameau des Cressonnières, qu'il domine. C'est le chalet de la *Pile-Dessous*. A deux kilomètres plus haut, du côté de la Suisse, est un second chalet, celui de la *Pile-Dessus*; puis, au nord-est, à peu de distance de ce dernier, se détachent en relief dans le paysage, trois bois de sapins qui paraissent tout noirs. L'ensemble de cette propriété, composée de plusieurs centaines d'hectares, se nomme *Les Piles* et appartient, depuis 1870, à la commune de Givrins. Les pâturages sont affermés et peuvent nourrir cent vaches laitières, outre les jeunes bêtes à cornes et une vingtaine de porcs. La rente de cet alpage se paie partie en argent et partie en produits du sol, livrés à la commune, qui les répartit aux bourgeois. Ce mode de fermage est, du reste, en usage dans la plupart des communes propriétaires de montagnes alpées.

Les forêts de sapins sont assujetties à des coupes fort légères maintenant, mais qui, vu l'excessive cherté des bois de premier choix, ne laissent pas de produire d'assez fortes sommes. De tous les pâturages environnants, sauf peut-être celui de la Givrine, ceux des Piles sont les

plus commodes et les mieux placés. L'eau de source y est abondante, surtout près des Cressonnières; les forêts voisines offrent au bétail des lieux de refuge dans les temps de pluie et des abris commodes pendant les nuits froides. Cet endroit de la vallée n'a rien de pittoresque ou d'accidenté; il ne ressemble point, pour la variété des aspects, aux alpages qui s'élèvent à droite et à gauche sur les pentes plus hautes; mais il a un cachet gracieux, quelque chose d'aisé, de propre, de bien établi, qui frappe de tout loin, même du sommet de la vieille Dôle qui en est à une lieue, bien qu'il nous semble d'ici qu'on puisse y arriver en quelques enjambées.

(A suivre.)

La trâblia, lo bourisquo et lo dordon.

(Fin.)

Lo pe dzouveno dai valets avai aprai tourneu, et coumeint lo meti est prao molési, restà pe grand-teimps défrou que sè fràrs que lài écrisiront cein que lào z'étai arrevà à cé certain cabaret iò on lào z'avai robà la trâblia à fricot et lo bourisquo à dzaunets. Quand don lo tourneu eut fini se n'appreintessadzo, son patron, po lo recompeinsà dè sa bouna conduite, lài baillà on vilhio abresà dè vortigeu, sein la musetta, avoué on bet dè dordon dedein. C'étai on bâton niolu à pou près coumeint 'na tsevelhie à lhi lo blià.

— Grand maci po lo sa, fe lo valet, kà mè pao servi; mà po lo bâton, ne sé diéro qu'ein fèrè.

— Ah! bin, mè vé t'appreindrè à quiet te pao servi, repond lo maitrè. Se cauquon te tsecagnè et tè vao dâo mau, te n'as qu'à derè: « Dordon! frou dâo sa! » Adon te véré cé bet dè baton sailli dâo sa coumeint on einludzo et bailli 'na tricottâie à cliâo gaillâ que s'ein volliont recheintrè 8 dzo après, et lo bâton ne botserà què quand te lài derè: « Dordon! dein lo sa! »

Après avai remachà millè iadzo, lo valet ào tail-leu, modè por on voïadzo et ma fâi l'ein fe vairè dâi rudès à cliâo que lo volliavont tarabustâ.

Onna né l'arrevà à certain cabaret iò on avai robà sè fràrs et tot ein bévesseint trâi déci, sè mette à racontâ cein que l'avai vu dein son voïadzo. Lài a dâi trâbliès que baillont à medzi, se fe, et dâi bourisquo que font dè la mounia; mà cein n'est que dè la moqua dè tsat à coté dè cein que y'è dein mon sa; mà ne vollie pas derè cein que l'irè.

Lo carbatier, qu'out cein, dressè lè z'orolhiès et sè peinsavé que cé sa devessai ètrè pliein dè diamants et que se poivè l'avai po lo mettrè avoué la trâblia et lo bourisquo, cein lài farai on bio *monopole*. Assebin l'atteind lo né po tatsi dè lo dégue-nautsi; mà lo diablo, c'est que lo gaillâ n'a pas volliu s'ein separà et que s'ein est servi coumeint d'on coussin po sè cutsi. Tot parai, faillai profitâ dè l'occajon et quand lo tourneu est eindroumâi, lo carbatier va tot balameint tatsi dè déboccliâ lo sa; mà à l'avi que vao teri la corraï, lo tourneu que s'étai demauffâi et que ne droumessai pas, se lâivè et fâ: « Dordon! frou dâo sa! »

Adon lo bâton coumeincè à dansi on picoulet d'infai su la carcasse dâo carbatier qu'est bintout étai perque bas ein crieint ein aide, kà l'avai dza on part dè coutés einfonçâies, onna copetta demessa et l'étai tot nai dè coups. Criavè miséricorde; mà